



	Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Saint-Denis, tenue le 8 juin, à 17h30 au salon du personnel de l'école, un repas est servi.	
Présences	<p>Présences</p> <p>Enseignantes :</p> <p>Personnel de soutien :</p> <p>Parents :</p> <p>Représentant de la Communauté :</p> <p>Direction :</p> <p>Absente :</p>	<p>Karyne Beausoleil Vickie Desrochers</p> <p>Denise Lapierre (prise de notes) Véronique St-Germain</p> <p>Marianne Chevalier Karoline Lapierre</p> <p>Isabelle Roberge</p> <p>Martine Provost Myriam Fortin Vanessa Vincent</p>
Ouverture : Constatation du quorum	1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Après vérification du quorum, la réunion débute à 17h50
		Mot de bienvenue Isabelle Roberge souhaite la bienvenue aux membres.
CÉ20-21-22-28 Lecture et adoption de l'ordre du jour	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour. Marianne Chevalier fait la lecture de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR Vickie Desrochers, secondé par Karyne Beausoleil d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ-21-22-29 Adoption du procès-verbal du 3 mai	3.	Adoption du procès-verbal du 3 mai 2022. IL EST PROPOSÉ PAR Karolyne Lapierre, secondé par Marianne Chevalier d'adopter le procès-verbal du 3 mai 2022. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	4.	Parole au public Aucun public
	5.	Points de décision a) Encadrements financiers et frais chargés aux parents Cette année les parents vont devoir acheter les cahiers d'exercices auprès d'une librairie (le CSSP a une entente avec la Librairie Citation). Les listes sont présentées en trois volets; partie A : cahiers d'exercices partie B : liste de matériel d'usage et la partie C : frais pour la reprographie et l'agenda. Une lettre sera envoyée aux parents pour expliquer pourquoi se sont les parents qu'ils doivent acheter les cahiers d'exercices cette année. Il sera mentionné également de ne pas ouvrir les paquets de livres avant le début des classes. L'école va s'assurer d'avoir quelques copies

<p>CÉ-21-22-30 Listes de matériel personnel</p>	<p>pour les familles qui n'ont pas été capable de s'en procurer. Le maximum des frais chargés aux parents sera de \$35.00 pour la reprographie et l'agenda. Isabelle a mentionné que le \$1000 que nous avons reçu de la caisse populaire sera utilisé pour payer une activité littéraire en début d'année scolaire. Une lettre leur sera envoyé pour leur expliquer ce que nous avons fait avec l'argent.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Vickie Desrochers, secondé par Karolyne Lapierre d'approuver les listes de matériel d'usage personnel pour l'année 2022-2023.</p> <p>Pour les activités, un maximum de \$35.00 sera chargé aux parents. Nous aurons encore cette année l'argent pour diverses mesures ministérielles pour aider à diminuer la facture aux parents.</p>
<p>CÉ-21-22-30 Encadrements financiers</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Chevalier, secondé par Karyne Beausoleil d'approuver le montant maximum pour les frais chargés aux parents pour l'année 2022-2023.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Karolyne Lapierre, secondé par Marianne Chevalier les frais chargés aux parents pour l'année 2022-2023.</p>
<p>CÉ-21-22-30 Frais chargés aux parents</p>	<p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>b) Budget 2022-2023 Isabelle explique les différents éléments du budget prévisionnel pour l'année scolaire 2022-2023 et elle précise que les montants indiqués sont en lien avec le nombre d'élèves prévus (ceux-ci seront revus lorsque notre clientèle sera confirmée au 30 septembre). Nous allons nous informer pour faire installer une caméra de surveillance dans la cour de l'école.</p>
<p>CÉ-21-22-31 Budget</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Karyne Beausoleil, secondé par Vickie Desrochers d'approuver le budget pour l'année 2022-2023.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ-21-22-32 Entrée progressive</p>	<p>c) Entrée progressive du préscolaire</p> <p>La proposition d'horaire pour l'entrée progressive au préscolaire a été envoyée par courriel.</p> <p>Approbation par courriel à l'unanimité.</p>
<p>CÉ-21-22-33 Rapport annuel du CE</p>	<p>d) Rapport annuel des activités du CÉ Marianne explique en détail le rapport annuel de gestion pour le conseil d'établissement.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Vickie Desrochers, secondé par Karyne Beausoleil d'adopter le rapport annuel des activités du CÉ.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ-21-22-33 Activités</p>	<p>e) Activités pour la fin de l'année (école et service de garde) Douce Labelle du dépanneur offre gratuitement de la crème glacée à tous les élèves. Le 10 juin, il y aura une sortie au parc de la Yamaska pour le SDG. Le 14 juin sera la fête des jeux olympiques. Le 21 juin une sortie avec les 6^{ième} année au parc les Salines et au salon de quilles à St-Hyacinthe. Le 22 juin en avant midi, il y aura une kermesse organisée par les élèves de 6ième année et la haie d'honneur en après-midi. Le 23 juin une sortie est prévue à la Colonie des grèves de Contrecoeur.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Karolyne Lapierre, secondé par Marianne Chevalier d'approuver les activités de fin d'année.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>

CÉ-21-22-34
Code de vie

6

f) Assemblée générale annuelle des parents (date et format)

Cette année la date est prévue mercredi 20 septembre et la date est à confirmer. Elle sera envoyée aux parents par courriel.

g) Code de vie

La décision prise en équipe est de d'adopter le code tel. La seule modification apportée concerne le libellé pour la tenue vestimentaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Vickie Desrochers, secondé par Karolyne Lapierre d'approuver le code de vie.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

h) Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Nous allons garder celui que nous avons présentement et il sera revu à l'automne.

i) Règle de régie interne au service de garde

Un nouveau règlement aura un impact sur les différents types de statuts ainsi que sur les tarifs des montants minimums à charger. Un nouveau canevas sera présenté à l'automne et les montants seront majorés pour les dineurs. Un suivi sera fait lorsque le document sera prêt.

Points d'information et de discussion

a) Cour d'école (inauguration)

L'inauguration de la phase 2 de notre cour d'école qui a été réalisé à la fin de l'automne l'an passé aura lieu le 21 juin. Nous sommes en train d'envoyer les invitations et la durée sera d'environ trente minutes.

b) Ajout de services (plan d'effectif)

L'an prochain, nous aurons un poste en orthopédagogie de 5 jours et un autre de 2,5 jours par semaine, un poste de TES est maintenue de 30 heures et un ajout de TES de 25 heures (il y aura probablement un ajout pour les surveillances des récréations). Nous souhaitons garder de l'argent pour des besoins au service de garde. Le projet au 3^e cycle est de maintenir le 10% soit une demi-journée pour des projets. Notre concierge nous quitte pour un emploi plus près de chez lui. Nous sommes en attente pour un nouveau concierge.

c) Organisation scolaire 2022-2023

Pour l'instant nous avons une classe d'ouverte au préscolaire. A partir du moment que nous avons 22 élèves, un deuxième groupe ouvrira au mois d'août. Il y a une possibilité de deux groupes multi 5^e et 6^e. Pour le reste, l'organisation reste le même (les parents seront informés de notre organisation scolaire durant l'été). Nous sommes en attente de l'affectation de vendredi.

d) Accueil du préscolaire

Les élèves ont été divisé par 4 petits groupes. Un groupe était avec Nancy pour la lecture d'une histoire. Un groupe avec Noémie pour l'activité de motricité fine pour écrire leur nom, un groupe avec Martine et Jolène étaient aux modules de jeux. Un groupe avec Isabelle et Véronique pour répondre aux questions des parents. En après-midi a eu lieu le transfert des dossiers du CPE. Les parents ont bien aimé et nous avons eu des bons commentaires.

e) Sondage aux élèves

Martine et Arianne notre stagiaire, ont préparé un questionnaire pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années. Les questions ont porté sur les devoirs et les leçons, quelles étaient leurs habitudes, leurs préférences pour faire les devoirs à la maison ou à l'école. Karyne Beausoleil a mentionné que son groupe avait été positif. Un retour sera fait au conseil d'établissement lors de la rencontre d'octobre.

7

f) rÉCOLte à goûter

Isabelle a fait un beau résumé dans le dernier petit Denis envoyé aux parents. C'est partie du parcours Impulsion avec trois parents, Douce, Marie-France, Frédérique Léger-Provost et nous en sommes à notre deuxième année. Yan a commencé les ateliers au jardin avec les élèves de 5^e et 6^e année. Nous avons reçu un don du mouvement vert pour de la terre et des plans de la fibre végétale et une demande a été faite pour irriguer le jardin. Pour le marché, une visite à eu lieu à la miellerie et la vente de miel a débuté. Nous sommes toujours à la recherche d'une cuisinière pour l'an prochain. Plus les élèves participent, plus ils sont contents. Le 26 mai a eu lieu le souper des bénévoles de la municipalité et plusieurs élèves se sont impliqués.

Droits de parole**a) Personnel enseignant**

Les examens du ministère ont eu lieu en juin. Ce fut une année positive malgré la pandémie. Il faut travailler fort au niveau des apprentissage. La lecture est un enjeu à l'école St-Denis. Le thème pour l'an prochain est lire c'est la clé. Les enseignants auront deux formations avant le début des classes. L'an prochain, au retour du dîner, tous les groupes feront une période de lecture de 20 à 30 minutes. Des activités sont prévues pour promouvoir la lecture chez les jeunes.

b) Personnel de soutien

Aucune information à partager.

c) Service de garde

Pour l'an prochain nous avons beaucoup d'enfants déjà inscrits. Nous sommes rendus à 82 inscriptions au lieu de 70. Véronique Charron conserve son poste (pour les autres, nous aurons des nouvelles suite à la séance d'affectation de l'été). Lors de la soirée des bénévoles, Mme Archambault était vraiment contente de la visite de nos classes de 3^e et 4^e à l'église. Elle a mentionné que les enfants ont été gentils, curieux et qu'ils ont l'air heureux.

d) OPP

Une lettre a été envoyée aux parents pour la campagne de levée de fonds lors de la fête du Vieux Marché.

e) Représentant du comité de parents

Aucune information à partager.

f) Représentant de la communauté

Aucune information à partager.

Questions diverses

Marianne ne veut pas se représenter l'an prochain comme présidente du conseil d'établissement. Elle veut demeurer quand même au conseil et apporter de nouvelles idées pour la lecture chez les jeunes. Elle ne se sent pas à sa place. Les membres du conseil lui ont mentionné qu'elle avait fait du bon travail. Elle va réfléchir à tout ce qui a été discuté.

Levée de l'assemblée : 20h50

IL EST PROPOSÉ PAR Karolyne Lapierre, secondé par Karyne Beausoleil de lever l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ